



COMMISSION REGIONALE de GESTION des COMPETITIONS JEUNES

Réunion du 27 Septembre 2017

PRESIDENCE : Monsieur JULLIAN.

PRESENTS : Messieurs BRAULT - CUENCA - MAURIN.

EXCUSES : Messieurs BERTRAND – CUENCA HEVE.



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.



CHAMPIONNATS JEUNES U19 – U17 – U15

U19 REGIONAL 2

DOSSIER TRANSMIS A LA COMMISSION REGIONALE DES LITIGES ET CONTENTIEUX

- 22102.1 NIMES SOLEIL LEVANT / AS POULX



U17 REGIONAL 2

DECISION

Match MONTPELLIER ASPTT / ES PAYS UZES – 22289.1

Vu la feuille de match,

Vu le rapport de l'Arbitre Officiel précisant que seule l'équipe de MONTPELLIER ASPTT était présente à l'heure de la rencontre,

Par ces Motifs,

La Commission dit MATCH PERDU PAR FORFAIT à ES PAYS UZES (3 à 0) Retrait de 1 point au Classement (Com. Directeur du 30/06/17).

Le Secrétaire,
Monsieur BRAULT

Le Président
Monsieur JULLIAN